Texte 2: Mona Ozouf, Histoire et instruction civique dans Colloque national sur l'histoire et son enseignement, Montpellier, CNDP juin 1984 (extraits)

Histoire et instruction civique : la démarche la plus simple consiste à les prendre comme deux disciplines distinctes dont il s'agit de repérer les objets et de tracer les bornages. Recherche qui a été souvent entreprise depuis trente ans, notamment à travers les colonnes d'Historiens et Géographes : on y décrit parfois l'instruction civique comme une contrée lointaine un peu brumeuse, qui vivote sous le protectorat de l'histoire ; parfois aussi on lui accorde l'autonomie : elle peut alors revendiquer des horaires, des programmes, des professeurs bien à elle (...)

Dans notre mémoire collective, l'instruction civique a un âge d'or, la IIIe République (...) C'est avec l'autorité souveraine de la loi de 1882 que l'instruction civique entre dans notre enseignement public : « l'enseignement primaire comprend : l'instruction morale et civique, la lecture, la géographie, particulièrement celle de la France ; l'histoire particulièrement celle de la France » (...)

On comprend quels doivent être les liens entre l'instruction civique et l'histoire. Dans la pédagogie du citoyen, l'histoire nationale tient le premier des rôles : d'une part parce qu'une histoire conçue comme l'emblème des conquêtes matérielles et intellectuelles de l'humanité entretient une connivence naturelle avec une instruction civique portée par l'idée du progrès ; d'autre part parce que l'histoire nationale est la seule capable de fournir les preuves de l'ancienneté et de la solidité du lien collectif qui réclame une pédagogie de l'empreinte : « Les maîtres, disent les instructions de 1883, n'oublieront pas que c'est surtout par l'étude de l'histoire nationale qu'ils arriveront à produire sur l'esprit et le cœur de leurs élèves une impression forte et durable. » (...)

En posant la reconnaissance de l'autre comme base à l'instruction civique, on échappe au relativisme : la revendication de l'autre à la reconnaissance peut en effet s'interpréter comme demande d'égalité ou comme demande de diversité, souvent très difficiles à démêler l'une de l'autre. On peut le dire des revendications féminines comme des revendications régionales, des minorités ethniques, culturelles ou religieuses (...)

Pédagogie de la sortie de soi-même, l'enseignement historique est, en lui-même, une pédagogie de la liberté. L'enseignement civique n'a de sens que s'il donne à l'enfant la chance d'une action réfléchie, d'une action dans l'histoire (...)

1/5